

Décision

Générale

colonial

Décision n° 515 GENDARMERIE

n° 515

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 juillet 1945

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1945

Date du numéro

1 juillet 1945

TEXTE INTÉGRAL

l'ad de gendarmerie Blin. remplira mulativement cu avec ses fonctions actuelles celles du commissaire de Djibouti, de police de la ville pendant l'absence de M. Riboud, titulaire d'un congé de convalescence.